




REPUBLIQUE FRANÇAISE

# MAIRIE DE VOINSLES

3 RUE DU 11 NOVEMBRE – 77540 VOINSLES

 mairie.voinsles@wanadoo.fr  
 01.64.25.64.17  
 09.70.32.64.77

## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le 19 mai à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Voinsles, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Voinsles, en séance publique, sous la présidence de M. HUSSON, maire.

Présents : Etienne BEAUGRAND, Claude BRUNIER, Alain CLOYSL, Sophie DESWARTE, Francis EDOUARD, Olivier HUSSON, Frantz LALANDE, Laurent MAUGENEST, Maryline MENEZ, Mathieu NICOURT, Evelyne RIETSCH, Valérie STRUB ;

Absents excusés : Alexandre EDOUARD pouvoir à Francis EDOUARD ;  
Martine LAFORGE pouvoir à Olivier HUSSON.

Secrétaire de séance : Mathieu NICOURT  
Secrétaire administrative : Catherine JOLY

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2015**  
Le procès verbal est adopté à l'unanimité et signé.

### SEANCE DU 19 MAI 2015

**1. Communauté de communes Les Sources de l'Yerres : représentation des communes au sein du conseil communautaire (annule et remplace la délibération 2013-09/04 - 09 du 9 avril 2013)**

Après l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, les dispositions de l'accord local qui permet une répartition libre des sièges portant le nombre de conseillers communautaires élus de Voinsles à deux.

**2. Communauté de communes Les Sources de l'Yerres : adhésion de la commune de Courtomer**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la commune de Courtomer à la CCSY ;
- autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette adhésion.

**3. Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne : adhésion de la commune de Pommeuse**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la commune de Pommeuse au SDESM
- autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette adhésion.

**4. SDESM – Borne de recharge pour véhicules électriques : convention de délégation de maîtrise d'ouvrage**

M. le Maire rappelle la convention signée avec le SDESM dans le cadre de l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDESM pour l'aménagement des deux places de stationnement.

## 5. Demande de Réserve Parlementaire pour assainissement eaux pluviales rues du Puits Fleuri et de Planoy – M 49

M. le Maire informe que les eaux pluviales s'écoulant rue du Puits Fleuri et rue de Planoy dégradent la chaussée et leurs accotements depuis de nombreuses années et propose au conseil municipal de procéder à un chantier d'assainissement des eaux pluviales des rues du Puits Fleuri et de Planoy.

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- sollicitent une réserve parlementaire à hauteur de 20 000 € ;
- approuvent le programme d'investissement selon le plan de financement ci-dessous :

	Taux des subventions	Montant	
		HT	TTC
Coût des travaux		72 294.00	86 752.80
Réserve Parlementaire			20 000.00
FCTVA	15.482 %		13 431.07
<b>A CHARGE POUR LA COMMUNE</b>			<b>53 321.73</b>

- attestent que les travaux ne sont pas commencés ;
- autorisent M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## 6. Commissions Communales : créations et modifications

### • **Commission « Cimetière » : création**

Cette commission, chargée des opérations de gestion, aménagement et entretien des deux cimetières, est composée de :

- Francis EDOUARD, responsable de la commission
- Olivier HUSSON
- Martine LAFORGE
- Laurent MAUGENEST

### • **Commission « Gîte » : modification**

La commission est composée de :

- Martine LAFORGE, présidente de la commission
- Francis EDOUARD
- Laurent MAUGENEST
- Evelyne RIETSCH
- Maryline MENUÉZ
- Claude BRUNIER
- Frantz LALANDE

### • **Cabine téléphonique / Micro-bibliothèque « Au Fil du Livre »**

Mathieu NICOURT se propose d'être le référent de la cabine téléphonique/micro-bibliothèque « Au Fil du Livre ». Sa mission consistera à gérer les dépôts faits par les habitants (tri des livres, nettoyage des rayons, dons des livres en surplus à des associations telles que la paroisse ou La Croix-Rouge).

## 7. Suppression d'un poste d'Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe – 16 heures hebdomadaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 14 avril 2015 décide la suppression de l'emploi d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à compter du 19 mai 2015.

**Informations diverses / Affaires diverses**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00**